



PLAN VÉLO : UN NOUVEAU BUDGET DE 60 MILLIONS D'EUROS ! (30-05-20)

30 mai 2020

Le 28 mai, Elisabeth BORNE, la ministre de la Transition écologique a annoncé que le gouvernement allait porter à 60 millions d'euros le budget du plan Vélo présenté fin avril pour inciter les Français à la pratique du vélo dans la perspective du déconfinement.

Initialement doté de 20 millions d'euros, le budget du [plan Vélo](#) présenté par le gouvernement fin avril va être fortement revu à la hausse. « *Nous avons décidé de **tripler ce budget, à 60 millions d'euros**, et de viser le million de vélos remis en état d'ici à la fin de l'année* », a annoncé Elisabeth Borne, le 28 mai.

Ce plan permet notamment de **financer une aide de 50 euros pour la remise en état d'un vélo** (changement de chaîne, freins, pneus, dérailleur...) au sein d'un réseau référencé de réparateurs, répertoriés sur le site internet de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et une plateforme dédiée ([voir notre article du 04-05-20](#))

Un forfait 50 € pour remise en état d'un vélo, très sollicité

Ce plan sert aussi à financer des **places de stationnement temporaires** et des **formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo**. « *C'est l'exemple d'un dispositif très simple, mis en place avec des fédérations d'associations, et qui fonctionne* », a souligné la ministre.

Selon le magazine Paris Match, dans le réseau des **3 400 ateliers agréés** sur tout le territoire, le **forfait de 50 euros a déjà été sollicité pour plus de 62 400 cycles**, et le rythme est d'environ **5 000 par jour depuis le 25 mai**.

Élisabeth Borne envisage également d'inscrire dans le **plan de relance un bonus pour l'achat de vélo électrique**, « *plus simple que l'actuel* », d'après Paris Match. « *Ça fait longtemps que je me bats pour changer le regard sur le vélo, d'autant que 60 % des déplacements font moins de 5 kilomètres. En quelques semaines, cette crise a fait gagner des années de politique vélo !* », s'est félicité la ministre.

Un nouveau bonus pour l'achat de vélo électrique

Le 29 mai, la ministre de l'Écologie a réuni des acteurs du vélo et élus locaux pour dresser le bilan d'un mois de déploiement du plan vélo qui vise à faciliter la pratique du vélo dans le contexte de déconfinement.



Crédit photo : @Christophe Bechu

Elle a confirmé le triplement du budget alloué à ce plan, qui va être doté de 60 millions d'euros. Elle a assuré que l'Etat accompagnera les collectivités pour **pérenniser les pistes cyclables temporaires** créées en vue du déconfinement et annoncé qu'il **doublera toute aide d'une collectivité pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), dans la limite de 200 euros supplémentaires.**

« Outre une aide pour la remise en état d'un vélo, le coup de pouce vélo financé par ce plan contribue à l'accompagnement à l'usage en s'appuyant sur le réseau des vélo-écoles et à prendre en charge 60 % des coûts d'installation de places de stationnement temporaires vélo pour les collectivités », a détaillé Olivier Schneider, président de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), aux côtés de la Ministre..

Monté en urgence, ce dispositif de prime valable chez des réparateurs affiliés attise certaines critiques. « Il faut savoir qu'en des temps habituels, sa création aurait pris des mois, donc oui il est perfectible et nous nous efforçons de l'optimiser », défend le responsable associatif. A terme s'y greffera le système d'identification rendu possible par le marquage vélo, qui sera obligatoire à partir de janvier prochain, pour les cycles neufs vendus par un commerçant.

Déjà un millier de pistes cyclables provisoires

Pour la **création d'un millier de kilomètres de pistes cyclables provisoires** dans le pays, Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables, parle de « progrès fascinants » : « En quelques semaines et surtout depuis Pâques, nous avons avancé plus vite qu'en plusieurs années. Dans certaines villes, là où un savoir-faire existe, c'était attendu. Mais la liste enfin s'élargit à des communes plus petites, situées dans le périurbain et qui nous contactent comme Saint-Loup-Lamairé (Deux-Sèvres), Villiers-le-Bâcle (Essonne) ou Arenthon (Haute-Savoie) ».

De son côté, Elisabeth Borne a affirmé : « *Je veux encourager très fortement les élus à poursuivre la dynamique (...), l'Etat accompagnera les collectivités pour qu'elles pérennisent ces pistes* ».

« *Un appel à projets du 'Fonds de mobilité active' sera lancé en juin pour aider les collectivités qui en auraient besoin à transformer les pistes temporaires en pistes définitives* », a expliqué la ministre.

Christophe Béchu, le maire d'Angers et président de l'Agence de financement des infrastructures de transport (Afitf), estime qu'il y a là un point de bascule « unique » et que le déconfinement doit être l'occasion d'accélérer ces aménagements pour des mobilités douces, ce à quoi l'Afitf va travailler en collaboration avec les collectivités et fédérations d'usagers.

Elisabeth Borne a annoncé que **l'État doublera toute aide d'une collectivité pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, (VAE) dans la limite de 200 euros supplémentaires** et qu'un décret précisant ces modalités sera publié d'ici le 1er juin. Elle a ajouté qu'une **nouvelle fête nationale, « Mai à vélo », se tiendra dès l'an prochain.**

Sources : Ministère & Localtis

Crédit photo : @Christophe Bechu

Voir aussi nos articles :

- 04/05/2020 : [Le MTES annonce un plan gouvernemental de 20 millions d'euros pour encourager la pratique du vélo pendant le déconfinement](#)
- 11/05/2020 : [200 euros : le forfait "Mobilités Durables" entre en vigueur le 11 mai 2020](#)